**Procédure pour la vente de produit informatique**

1- Compléter le formulaire de vente informatique.

2- Demander l’accord à votre DPO

3- Faire enlever toutes les applications par le service support, voir avec IT :

 <http://information-technology.web.cern.ch/book/desktop-computer-and-laptop-hardware/disposal>

4- Sortir le matériel de l’inventaire.

5- Envoyer le formulaire ainsi que la DAI au bureau des Ventes (FP-DI).

6- Le bureau des ventes fera l’estimation du produit informatique et ne traitera que les demandes validées par le DPO.

7- Le formulaire sera envoyé à l’acheteur.

8- L’acheteur devra venir avec le matériel et le formulaire au bureau des ventes pour procéder au paiement.

9- L'équipement est vendu dans l'état sans Garantie.

